



**DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE
ENFANT NON ISSU DE POUILLY OU FLEURY
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

Nom de l'enfant:
Date de naissance:
Commune de domiciliation:
Commune d'accueil:

I. Renseignements concernant l'enfant :

Adresse de l'enfant:
.....

Scolarité de l'enfant :

Ecole demandée:Classe:.....
Ecole fréquentée l'année précédente:

II. Responsables légaux :

Parent n°1 :

Nom et prénom

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur Autre

Adresse(*):

.....

Téléphone : **Adresse mail :**

Parent n°2 :

Nom et prénom

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur Autre

Adresse(*):

.....

Téléphone : **Adresse mail :**

(*) : justificatif(s) de domicile de moins de 3 mois à joindre obligatoirement à la demande (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

III. Motifs de la demande : (à remplir obligatoirement)

Motif médical(*) : Oui Non

Frère ou sœur déjà scolarisé(e) au groupe scolaire Marc Chagall

Nom et prénom : **Date de naissance :**

Ecole:..... **Classe:**.....

Nom et prénom : **Date de naissance :**

Ecole:..... **Classe:**.....

personne chargée de la garde de l'enfant domiciliée sur la commune Oui Non

(Nourrice, grands-parents, autres)

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Autres motifs :

.....

(*) justificatif médical à joindre obligatoirement à la demande.

Signature des parents :

PARENT n°1

PARENT N° 2

Le

Le

IV. Avis du maire de la commune du domicile :

La capacité d'accueil de l'école est suffisante : Oui Non

La commune dispose d'un système de garderie périscolaire : Oui Non

La commune dispose d'un restaurant scolaire : Oui Non

Signature et cachet le :

V. Avis de la directrice ou du directeur de l'école que devrait fréquenter l'enfant:

Favorable

Défavorable

Motifs :

Signature le :

VI. Avis de la directrice ou du directeur de l'école du groupe scolaire Marc Chagall:

Favorable

Défavorable

Motifs :

Signature le :

VII. Décision de la Présidente du SIVOM de Pouilly - Fleury:

Favorable

Défavorable

Motifs :

Signature le :